CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3617** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2027**

ÉDITÉ LE 04/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1983

Raison sociale : RENOVBAT

Forme juridique : AUSASCOOPCA
DEPUIS LE 09/06/2026

Capital : 119 661

17 ROUTE NATIONALE 20
66760 LATOUR-DE-CAROL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 1983B00209

Siret : 327 356 218 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 1807 2

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5228685404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5228685404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 68 04 86 05 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MONTY PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@renovbat.eu

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 367 985 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	21	09/07/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	7	09/07/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	7	09/07/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E3617** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2027**

ÉDITÉ LE **04/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1983
Forme juridique : AUSASCOOPCA
DEPUIS LE 09/06/2026
Capital : 119 661

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 1983B00209

Siret : **327 356 218** **00013**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 00 1807 2

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5228685404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5228685404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **RENOVBAT**

17 ROUTE NATIONALE 20
66760 LATOUR-DE-CAROL

Téléphone : 04 68 04 86 05 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@renovbat.eu

Responsabilité légale :
MONTY PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	09/07/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	09/07/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	09/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	28/06/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/08/2026 08:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.